

## CARGLASS

### NOTE D'INFORMATION CONCERNANT LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL DESTINEE AUX CANDIDATS A UN EMPLOI

Carglass SAS est une Société par Actions Simplifiée au capital de 29.080.300 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 425 050 556 et dont le siège social est situé 107, Boulevard de la Mission Marchand – 92411 Courbevoie Cedex.

Carglass Services est une Société par Actions Simplifiée au capital de 7.250.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 824 515 019 et dont le siège social est situé 107, Boulevard de la Mission Marchand – 92411 Courbevoie Cedex.

Carglass SAS et Carglass Services sont les sociétés employeurs du Groupe Belron en France. Elles se conforment naturellement à leurs obligations légales relatives à la collecte, au traitement, à l'utilisation et au stockage des données à caractère personnel concernant les candidats à un emploi. De façon générale, elles traitent ces données conformément aux lois relatives à la protection de données à caractère personnel et aux autres dispositions applicables.

En fonction de l'offre d'emploi, l'employeur peut être Carglass SAS ou Carglass Services.

La présente note d'information a pour objet de détailler les types de données collectées, la finalité de leur traitement, la durée de conservation de ces données, les destinataires de ces données ou encore les droits des candidats.

Carglass SAS et Carglass Services sont collectivement appelées « **Carglass** » dans la présente note.

#### **Méthodes et techniques d'aide au recrutement ou d'évaluation**

Carglass utilise des méthodes et techniques d'aide au recrutement pertinentes et nécessaires au recrutement, qui sont les suivantes :

- Entretiens de recrutement physiques ou à distance (visio, application dédiée) par Carglass ou/et une société prestataire spécialisée dans le recrutement,
- Vérification des diplômes, des références, des expériences professionnelles
- Tests de logique, test d'anglais,
- Evaluations professionnelles (résolution par écrit de cas pratiques, etc.),

#### **Données à caractère personnel traitées**

Carglass est amenée à collecter certaines données à caractère personnel concernant les candidats à un emploi dans le cadre de la gestion des recrutements et des candidatures. Conformément à la réglementation en vigueur, Carglass recueille des données qui présentent un lien direct et nécessaire avec l'emploi proposé ou avec l'évaluation des aptitudes professionnelles.

A titre d'information, les données à caractère personnel collectées par Carglass sont, notamment :

- les données d'identification et administratives (telles que l'identité du candidat, nom prénom, la date et le lieu de naissance, le sexe, le titre de séjour ou toute autre autorisation nécessaire en vue du recrutement d'un candidat de nationalité étrangère),
- les données de contact (email, téléphone, adresse postale) ,
- les résultats des tests/évaluations qui peuvent être effectués lors du recrutement qui demeurent confidentiels et dont seul le candidat peut obtenir communication,
- les données relatives aux qualifications professionnelles ou statut professionnel (telles que les compétences, la formation, les diplômes, l'historique des expériences professionnelles antérieures, le parcours professionnel antérieur au sein de Carglass le cas échéant, CV),
- les informations relatives à l'emploi auquel le candidat postule (telles que l'intitulé du poste et de la fonction, la nature des obligations),

### **Catégories particulières de données à caractère personnel**

Très exceptionnellement, Carglass peut être amenée à traiter des données à caractère personnel particulières concernant les candidats. Ce traitement n'est effectué que lorsque l'une des conditions ci-après est réunie :

- (a) pour une finalité spécifique, à condition d'avoir le consentement explicite du candidat par écrit ;
- (b) si nécessaire pour respecter les obligations légales de Carglass ;
- (c) si nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux du candidat ou d'une autre personne physique ;
- (d) si nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense d'un droit en justice ;
- (e) si nécessaire pour des motifs d'intérêt public dans le domaine de la santé publique ;
- (f) si nécessaire aux fins de la médecine préventive ou de la médecine du travail.

### **Finalités du traitement et fondements juridiques**

Les informations collectées par Carglass ont pour finalité d'apprécier la capacité du candidat à occuper l'emploi proposé ou ses aptitudes professionnelles.

Il est précisé que Carglass peut traiter ces données dans le cadre de la réalisation d'enquêtes d'opinion en lien direct avec le processus de recrutement, pour la constitution d'une CVthèque et d'actions en justice ou à des fins réglementaires dans la limite des données pertinentes et strictement nécessaires au but poursuivi.

Les bases légales de ce traitement sont principalement l'exécution d'un contrat futur avec Carglass (par exemples : un contrat de travail quel qu'il soit à durée déterminée ou indéterminée, un contrat d'intérim, un mandat social, une convention de stage, etc.), les intérêts légitimes des tiers intéressés, **le consentement pour la constitution d'une CVthèque**, ainsi que le respect des obligations légales

incombant à Carglass.

### **Durée de conservation des données**

Si le candidat consent à la conservation de ses données dans le cadre d'une CVthèque, les données à caractère personnel sont conservées par les services gestionnaires pendant une période de 2 ans après le dernier contact avec le candidat à un emploi, sans préjudice des dispositions législatives ou réglementaires propres à certaines catégories de données imposant une durée de conservation particulière ou la suppression de ces données. Si le candidat ne consent pas à la conservation de ses données dans le cadre d'une CVthèque et n'a pas eu d'entretien avec un chargé de recrutement de Carglass, les données à caractère personnel sont supprimées à l'issue du processus de recrutement.

Les données à caractère personnel collectées et nécessaires pour faire valoir un droit en justice sont archivées pendant la durée de la prescription applicable. A l'issue de cette durée, elles seront supprimées.

Les données à caractère personnel collectées qui sont nécessaires pour répondre à une obligation légale ou réglementaire sont archivées le temps nécessaire à l'accomplissement de l'obligation en cause. Elles sont supprimées lorsque le motif justifiant leur archivage n'a plus de raison d'être.

### **Destinataires des données à caractère personnel**

Chaque destinataire n'a accès qu'aux données pertinentes et strictement nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Les destinataires des données à caractère personnel traitées sont limités. Il s'agit, sous réserve des données transférées hors Espace Economique Européen (voir paragraphe suivant « Transfert des Données hors Espace Economique Européen ») :

- des sociétés prestataires spécialisées dans le recrutement auxquelles Carglass fait appel,
- du département des ressources humaines, RRH, Chargé RH, Chargé de développement RH & Recrutement
- Managers, SIRH
- des organismes réglementairement ou judiciairement habilités,

plus rarement : les responsables recrutement et ressources humaines du Groupe BELRON hors France.

### **Transfert des données hors Espace Economique Européen**

Dans la mesure où Carglass appartient à un groupe présent au niveau mondial, certaines données relatives aux candidats peuvent être traitées par d'autres entités du groupe dans le monde entier.

Pour protéger le transfert de vos données à caractère personnel hors Espace Economique Européen dans les pays dans lesquels aucune décision d'adéquation de la Commission européenne n'existe, Carglass et les entités concernées concluent des clauses contractuelles standards approuvées par la Commission européenne avec chaque destinataire résidant dans un pays tiers à qui vos données à caractère personnel peuvent être divulguées.

Carglass transmet les données à caractère personnel des candidats que lorsque cela est nécessaire. Aussi, chaque destinataire n'a accès qu'aux données pertinentes et strictement nécessaires à

l'accomplissement de sa mission. Ces destinataires peuvent être, les responsables de recrutement et des ressources humaines du groupe Belron.

### **Responsable du traitement**

Le responsable du traitement est la Direction du Leadership et de l'Engagement de Carglass procédant au recrutement.

### **Sort des données à caractère personnel suite au décès**

Chaque personne concernée par le traitement de données peut définir des directives générales ou particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès et désigner une personne chargée de leur exécution. A défaut d'indication ou sauf directive contraire, il s'agira des héritiers du défunt.

Ces directives définies par chaque intéressé peuvent être :

- générales et donc porter sur l'ensemble des données à caractère personnel qui le concerne, collectées ou non par Carglass. Ces directives sont alors enregistrées dans un registre unique auprès d'un tiers de confiance certifié par la CNIL ;
- particulières, c'est-à-dire propres au traitement des données collectées uniquement par Carglass.

Les directives définies peuvent être modifiées ou révoquées à tout moment.

En l'absence de directives, les héritiers pourront exercer les droits relatifs aux données à caractère personnel du défunt dans la mesure nécessaire à l'organisation et au règlement de la succession du défunt ou à la prise en compte de son décès, par les responsables de traitement.

### **Droit d'accès**

Les candidats concernés par le traitement de données disposent d'un droit d'accès et de communication des données à caractère personnel les concernant détenues par Carglass. Ainsi, les candidats peuvent, dans les limites prévues par la réglementation (principalement RGPD et loi Informatique et Libertés), demander l'accès à leurs données à caractère personnel et leur communication dans un format compréhensible. Le responsable du traitement fournit une copie (papier ou électronique lorsque la demande est présentée par voie électronique) des données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement. Le responsable du traitement peut exiger le paiement de frais basés sur le coût pour toute copie supplémentaire demandée.

### **Droits de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité des données à caractère personnel**

Dans les limites prévues par la réglementation (principalement RGPD et loi Informatique et Libertés), les candidats peuvent demander au responsable de traitement de rectifier, compléter, mettre à jour, verrouiller les données les concernant qui seraient inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite ou si elles ne sont plus nécessaires pour les finalités pour lesquelles elles ont été collectées, si le consentement ayant permis

le traitement a été retiré (étant précisé que le consentement peut être retiré à tout moment), ou si les candidats ont profité d'un droit existant pour s'opposer au traitement des données.

A cet égard, il est rappelé que les candidats sont tenus d'informer la Direction des ressources humaines de toute modification des données à caractère personnel les concernant.

Les candidats peuvent s'opposer à ce que les données à caractère personnel les concernant fassent l'objet d'un traitement, sous réserve de justifier d'un motif légitime apprécié au regard des propres obligations de Carglass et des nécessités liées à la gestion des ressources humaines.

En outre, les candidats peuvent également obtenir l'effacement de leurs données à caractère personnel, lorsqu'un des motifs suivants s'applique :

- (a) les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées ;
- (b) le candidat retire le consentement sur lequel est fondé le traitement (étant rappelé qu'il peut être retiré à tout moment) ;
- (c) le candidat s'est opposé au traitement ;
- (d) les données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite ;
- (e) les données à caractère personnel doivent être effacées pour respecter une obligation légale.

Lorsque le candidat était mineur au moment de la collecte des données, il peut exercer son droit à l'oubli auprès de Carglass conformément à la réglementation applicable.

Les candidats peuvent également demander de restreindre le traitement des données à caractère personnel lorsqu'ils sont dans l'une de ces situations : l'exactitude des données est contestée ; le traitement est illicite ; le traitement des données à caractère personnel n'est plus utile ; le candidat s'est opposé au traitement de ses données pendant la vérification de la légitimité du motif poursuivi.

Enfin, les candidats peuvent transmettre leurs données à caractère personnel collectées par Carglass à un autre responsable de traitement et même demander au responsable de traitement de transmettre leurs données à caractère personnel directement, lorsque c'est techniquement possible, à un autre responsable.

Pour exercer ces droits, les personnes concernées doivent contacter la Direction des ressources humaines ou le Délégué à la Protection des Données dont les coordonnées sont les suivantes : [dpo@carglass.fr](mailto:dpo@carglass.fr) .

Pour les données qui auront été collectées par voie électronique, ces droits peuvent être exercés par voie électronique.

Sous réserve des dispositions particulières précitées sur le sort des données à caractère personnel suite au décès, l'ensemble de ces droits s'éteignent au décès de leur titulaire.

### **Droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle uniquement automatisée**

Les candidats ne peuvent pas faire l'objet de décisions basées uniquement sur le traitement automatisé des données, y compris le profilage (décision automatique basée sur le traitement automatique des données dans le but d'évaluer plusieurs aspects personnels), qui ont des effets légaux

ou affectent avec une importance similaire les personnes concernées, à moins que la décision soit nécessaire à la conclusion d'un contrat entre le candidat et Carglass, ou soit autorisée par la législation européenne ou française ou soit fondée sur le consentement explicite du candidat. En conséquence, Carglass ne prend pas de décision de sélection de candidature sur le seul fondement de méthodes et techniques automatisées d'aide au recrutement. Chaque décision de sélection fait l'objet d'une appréciation humaine par Carglass.

### **Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle**

En cas de violation des droits des candidats relatifs à leurs données à caractère personnel, ils peuvent introduire, sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel, une réclamation auprès de la CNIL.

### **Sécurisation du traitement des données à caractère personnel**

Carglass s'engage à sauvegarder et à protéger les données à caractère personnel et maintient les mesures techniques et de sécurité appropriées pour protéger toutes les données à caractère personnel confiées contre toute divulgation inappropriée ou accidentelle, utilisation, accès, perte, modification ou dommage.

Pour cela, Carglass s'appuie non seulement sur une organisation interne intégrant spécifiquement la protection des données à caractère personnel, mais également sur un cadre contractuel strict afin d'en assurer effectivement la préservation. Carglass a notamment recours à des prestataires rigoureusement sélectionnés qui permettent, notamment au plan informatique, d'assurer la sécurité, la protection, la conservation et la restitution des données confiées et qui se sont contractuellement engagés à répondre aux exigences légales concernant les données à caractère personnel.

Sur le plan technique, Carglass dispose d'un ensemble de processus et de dispositifs techniques stricts et adéquats permettant notamment :

- d'assurer un accès restreint aux données par un contrôle d'accès et une authentification stricte ;
- de garantir la sécurité physique des informations traitées.

Ces dispositifs sont notamment la pseudonymisation ou le chiffrement/cryptage, la protection par mot de passe, la conclusion d'accords de confidentialité stricts, l'accès restreint et enregistré.

Les informations sont ainsi stockées sur des serveurs dotés de mesures de sécurité conformes à l'état de l'art.